



P.V. de la réunion statutaire du 10-03-2025

Présents (10): MM et Mmes Marie-Paule BRAQUET, Françoise BREBART, Philippe CARON, Francis CORNILLE, Katia de le HOYE, Thierry JONCKHEERE, Michel LACROIX Monique MARSIGNY, Roland STERN, Jos STRAUVEN.

Absents (3) : Monique VANDEN BAVIERE (excusée), Andrée VANWELDE (excusée), François VERHULST (excusé).

Administration : Sophie PERMANNE et Julie DELANDE

Point 1. Signatures du registre de présence et communication du Président

Les membres présents ont signé le registre des présences.
Le Président rappelle que la séance fait l'objet d'un enregistrement qui n'est pas conservé, une fois la rédaction du PV approuvée.

La communication du Président aborde les points suivants :

REMERCIEMENT AU VICE-PRÉSIDENT

Le Président annonce que Philippe CARON sera absent lors des prochaines séances et exprime sa gratitude pour le travail réalisé.

MISE AU COURANT DES NOUVEAUX MEMBRES

Le Président va transmettre aux nouveaux membres des documents législatifs, réglementaires et administratifs pour les informer des avancées du Conseil.

Point 2. Approbation du PV de la réunion statutaire du 9 décembre 2024

Le procès-verbal de la réunion statutaire du 9 décembre 2024 (et non le 12 décembre, comme indiqué) est approuvé.

Point 3. Présence de notre échevin Victor WIARD

Faute d'avoir pu se libérer, notre échevin est absent. Sa communication n'a pu donc être traitée.

Point 4. Intervention des autorités communales

ACCUEIL ANTICIPÉ DES NOUVEAUX MEMBRES.

Au nom des autorités communales, Sophie PERMANNE suggère que les nouveaux membres participent aux réunions mensuelles d'avril et de juin afin de se familiariser avec le fonctionnement du Conseil, leur prise de fonction officielle ne devant intervenir qu'en juin. Le Président note que les statuts ne prévoient pas la présence du public lors de ces séances, mais cette proposition sera présentée aux membres du Conseil pour examen.

Point 5. Présentation du projet de construction intergénérationnel du quartier par Jos STRAUVEN

MISE EN SITUATION DU PROJET

Le projet est connu sous la dénomination « Archiducs Nord » par référence à un autre projet déjà réalisé et situé à proximité, « Archiducs Sud ». Le projet est constitué de 4 bâtiments distincts mais interconnectés, à construire sur le square des Archiducs :

- 1 bâtiment à vocation intergénérationnelle (appelé « les Chardonnerets »),
- 1 bâtiment dénommé «La Reliance ». Habitat groupé de jeunes adultes qui travaillent en ateliers protégés.
- 2 bâtiments à loyer modéré géré par la régie foncière

PRÉSENTATION DU PROJET DES CHARDONNERETS.

Dans le cadre d'un habitat groupé participatif pour seniors, mais aussi pour étudiants, il s'agit de créer un habitat adapté aux personnes seules, indépendantes et autonomes qui propose un mode de vie épanouissant, basé sur des liens intergénérationnels.

L'immeuble comprendra 8 studios et 4 kots d'étudiants.

L'accueil des nouveaux habitants se réalise par cooptation, après évaluation des candidatures quant à leur capacité d'adaptation à la vie collective.

La disposition de bâtiment comprendra des lieux de vie commune (Exemple : la cuisine) ainsi que des locaux plus spécifique, toujours à usage commun.

Pour l'accueil des nouveaux résidents, une fourchette de revenus a été fixée sur le modèle des conditions prévues pour l'attribution des logements à loyer modéré, gérés par la Régie Foncière. Les nouveaux habitants sont choisis par cooptation, après évaluation de leur capacité d'adaptation à la vie collective. Ils ne peuvent être propriétaires d'autres biens immobiliers.

MODE DE GESTION

La gestion du bâtiment est réalisée par une ASBL, elle-même constituée par les résidents qui prennent leurs décisions en toute responsabilité financière notamment. Cette gestion est prévue à prix coûtant. Aux termes des travaux, la Régie Foncière exerce sa mission de propriétaire, tandis que l'Asbl s'acquittera chaque année d'un montant locatif global, tel est le principe actuel retenu.

MODE DE VIE

Le principe général veut que les résidents soient animés d'un esprit communautaire qui suppose le développement d'une vraie convivialité . Les habitants disposent d'une large autonomie et en le même temps respectent les règles de la vie commune. Dans cette résidence, l'aide réciproque entre étudiants et seniors sera intergénérationnelle, ce qui en fait une de ses principales caractéristiques.

LES DIFFICULTÉS QUI SUBSISTENT

Jos STRAUWEN évoque les difficultés qui subsistent :

1. Pour l'ensemble du projet, les aléas du volet financier ;
2. Pour la résidence « les chardonnerets », un recours au Conseil d'Etat, non tranché ;

Actuellement, il n'y a pas encore de liste d'attente. Mais le remplissage de cet immeuble en devenir ne devrait pas poser de problème.

Les membres du Conseil remercie Jos pour ces informations.

Point 6. Présentation du Centre de la Maison de Quartier des Cités Jardins par Julie DELANDE, coordinatrice ;

La maison de quartier des cités jardins dépend de l'Asbl « Vivre à Watermael-Boitsfort » , laquelle est liée au « Service prévention et cohésion sociale » de l'administration communale.

Elle a été créée il y a 20 ans et son siège se situe place Wouters, 7
Son équipe compte 4 travailleurs permanents. A quoi s'ajoute vingtaine de bénévoles.

Par définition, une maison de quartier est ouverte à toutes et à tous. Sa fonction première est de créer du LIEN.

La maison de quartier des Cités-Jardins a pour objectif d'améliorer le bien-être des habitants du quartier "Cités-Jardins". Elle travaille à renforcer les liens sociaux, à établir des connexions entre les résidents et à encourager la participation citoyenne. Son rôle inclut également la lutte contre l'exclusion sociale par le soutien scolaire et l'organisation d'activités visant à renforcer l'autonomie des habitants.

LE SOUTIEN SCOLAIRE AU NIVEAU DU PRIMAIRE

L'école des devoirs, ouverte trois fois par semaine, est accessible aux enfants inscrits. Chaque bénévole accompagne individuellement un enfant âgé de 9 à 12 ans pourvu qu'il soit en difficulté scolaire. Parmi les objectifs poursuivis, il convient de favoriser l'apprentissage par le jeu, de créer du lien entre le bénévole, l'élève , sa famille et l'école et de garantir une régularité d'action. A noter qu'en fin d'année scolaire, les élèves de 6^{ème} année peuvent bénéficier d'un soutien en matière de CEB.

LA REMÉDIATION POUR LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE

La remédiation vise les adolescents de 13 ans et plus.

LES ANIMATIONS POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

La mission de la maison de quartier a été étendue aux activités des mercredis après-midi et des périodes de vacances scolaires, ce qui permet de développer des projets, des activités sportives, créatives et culturelles.

ALPHA/FLE DE WATERMAEL-BOITSFORT (ADULTES)

Il s'agit d'apprendre le français dans une ambiance conviviale ou simplement d'approfondir les connaissances acquises ou encore participer à des activités en rapport avec cet apprentissage. Un collaborateur des bibliothèques communales se rend sur place pour organiser des séances de lecture.

Archiduc S.E.L

Il s'agit de mettre en relation des personnes qui souhaitent une aide pour de « petits services », avec les personnes qui proposent de les offrir. Cette relation promue par la maison de quartier se fait en toute autonomie.

Ateliers

Des jeux d'écriture sont régulièrement animés par Alain CHERBONNIER

TABLE DE CONVERSATION EN ANGLAIS

Une table de conversation en anglais est organisée chaque mois. Il s'agit d'ateliers pour se mettre en confiance, pratiquer et améliorer la pratique de la langue. Une table de conversation en néerlandais est en projet.

COLLECTIF CULTURE

A l'écoute de la population, la Maison de quartier cités jardin a créé un Comité culturel qui se réunit chaque mois. Des femmes et des hommes qui fréquentent l'association s'y rassemblent pour déterminer leur propre projet culturel et choisir leur programme de sorties.

Dans le cadre du ticket « Article 27 », des réductions peuvent être envisagées.

REPAS DE RUPTURE DU JEÛNE

Cette rupture du jeûne a eu lieu le 14 mars, à l'occasion du Ramadan. Le repas, gratuit, était ouvert à toutes et à tous. Le partage et la découverte des traditions sont mis en avant. L'initiative vient des habitants eux-mêmes. L'objectif est le décloisonnement;

ORGANISATION D'ACTIVITÉS SPORTIVES

Un cours d'aquagym est actuellement organisé au CALYPSO.

Le Président remercie Julie DELANDE pour son exposé.

Q/R

- Ecole des devoirs : Nombre d'enfants accueillis : 30. Limites : locaux et qualité du projet ;
- Bénévoles indisponibles temporairement : Création de la fonction de bénévole remplaçant;
- Vécu en période de covid : Difficile, frustrant, chaotique, nécessité de trouver des solutions de rechange (ordinateur, par exemple) ;
- Le droit d'inscription à l'Ecole des devoirs est de 25 € par semestre ;
- Sélection des enfants : sont principalement envisagés la situation familiale et les difficultés scolaires;

- Absence de la maison de quartier à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants : Possibilité d'une présence dans le futur ;
- Participation des habitants d'autres quartiers de la commune : Acceptée sans problème;
- Les deux maisons de quartier (Dries et cités jardins) sont partenaires dans plusieurs projets, mais travaillent indépendamment ;
- Le repas organisé à l'occasion du Ramadan est financé par le Service Prévention ;
- Julie DELANDE confirme que le local situé au « Fer à Cheval » pourrait accueillir les réunions nécessaires à l'organisation des tables de paroles du CCCA.
-

Point 7 Approbation du rapport d'activités 2024.

Le projet de rapport d'activités 2024 est examiné. Il fait l'objet de corrections et d'ajoutes. Le rapport est approuvé par le Conseil. Il sera envoyé à Sophie dans les prochains jours. Ainsi modifié, il est joint au présent procès-verbal.

Point 8 Retour des informations recueillies au cours de la dernière séance du Conseil communal concernant les seniors (Jos STRAUVEN)

Rien à communiquer

Point 9 Les commissions

INFORMATIQUE

- En ce qui les cours, aucune observation n'est formulée par Thierry.
- En ce qui concerne la formation WORDPRESS, les 4 séances prévues ont été organisées, mais suivies à des degrés divers. Philippe prépare un syllabus. Ce qui largement apprécié.

TABLE DE PAROLES

Les inscriptions pour la prochaine table de paroles prévue le 21 mars 2025 ont débuté. Elles sont encore peu nombreuses.

CONFÉRENCES

Une première conférence concerne l'héritage numérique ou la gestion d'un coffre-numérique. Elle aura lieu le 15 mai 2025 . Actuellement, 45 personnes se sont inscrites. Sophie PERMANNE signale que les services compétents de l'administration sont disposés à ébaucher une affiche

événementielle. A ce sujet, le Président reprendra contact avec Sophie prochainement.

En ce qui concerne la dernière conférence prévue le 6 juin, les contacts pris par le Président n'ont pas été concluants. Un dernier courrier sera envoyé au professeur COUBEAU des Cliniques Saint-Luc pour connaître son intention définitive. Le cas échéant, une solution alternative sera envisagée. **Enfin les docteurs STEFANIDIS et DECROLY (spécialiste de la transplantation cardiaque et partisan actif des solutions de fin de vie) assureront cette soirée.**

Point 10 Divers

A. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

- Note transmise par Mme Souad Yahya Diidi, concernant l'assurance complémentaire. (document joint)
- Avis de l'Asbl ALZHEIMER Belgique pour annoncer diverses rencontres les mardis de 14 à 16 :00 à la gare de WATERMAEL (document en annexe).

B. COMMUNICATION DE JOS STRAUWEN

Son ordinateur a été piraté. Il explique avoir constaté que les règles régissant la suite à donner à ses mails avaient été sciemment modifiées, permettant une redirection qu'il a annulé pour que tout rentre dans l'ordre.

C. COMMUNICATION DE SOPHIE PERMANNE

Une guinguette est prévue le 15 avril 2025

D. COMMUNICATION DE PHILIPPE CARON

A sa question de savoir si certaines dispositions protocolaires sont prévues pour la réunion d'installation de la nouvelle mandature au début juin, la réponse est négative. Actuellement, il est prévu que notre échevin de tutelle soit présent.

Marie-Paule BRAQUET,
Secrétariat.

Roland STERN,
Président

Réunions du CCCA

Saison 2024-2025

Date	Type réunion	Heure
Lundi 14 avril 2025	Ordinaire	09:30
Lundi 12 mai 2025	Ordinaire	09:30
Lundi 2 juin 2025 (Nouveau Conseil)	Statutaire	09 :30